

Charges locatives non payées

Par eduraiss, le 11/05/2012 à 19:04

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un appartemment, mon locataire refuse de payer les charges locatives car il rencontre des problémes avec le syndic de l'immeuble

Ma question est la suivante, comment puis-je l'aider? puis-je refuser moi aussi de payer les charges, pour exercer une pression? Merci de vos réponse Cordialement

Par cocotte1003, le 11/05/2012 à 19:52

Bonjour, c'est à vous propriétaire de vous occupe des problèmes avec le syndic. Si vous ne payez pas les charges, il peut vous saisir au nom de la copropriété, de meme que vous vous pouvez saisir votre locataire par voie d'huissier, cordialement

Par eduraiss, le 16/05/2012 à 07:38

Bonjour,

Merci pour votre réponse, qui me précise un peu plus les choses

Cordialement